

Master

Mention Droit notarial

Parcours Droit notarial des affaires



Durée de la formation : 24 mois
RNCP 34124

Durée de l'alternance : 24 mois



Formation par alternance - Contrat d'apprentissage

Uniquement en alternance au sein d'une étude notariale

Insertion professionnelle

Métiers accessibles

- Notaire

Secteurs d'activité

- Études notariales

Le + du parcours



Le Master parcours droit notarial des affaires de la Faculté de Droit de Saint-Étienne est conventionné par l'INFN, l'Institut National des Formations Notariales, offrant ainsi une voie d'accès directe vers le nouveau Diplôme d'Études Supérieures de Notariat pour les étudiants ayant validé leur Master 2.

Nouvelle procédure d'admission en apprentissage

La procédure d'admission pour les formations de master en apprentissage se fera selon le modèle des formations en apprentissage post-bac (licence, BUT, BTS, etc.). Pour être acceptés, les candidats devront déposer un contrat ou une promesse de contrat sur la plateforme, qui devra ensuite être validée par la formation.

Objectifs

Le **Master parcours Droit notarial des affaires** permet aux étudiants d'acquérir des compétences telles que :

- Rédiger les principaux actes juridiques instrumentés par le notaire
- Prévenir et résoudre des litiges en interprétant les règles de droit
- Respecter et faire respecter les règles de droit, appliquer le droit civil et le droit des affaires
- Défendre les intérêts d'un client
- Fournir des informations et des conseils argumentés dans les domaines juridiques et procéduraux
- Adapter les solutions retenues aux besoins d'un client
- Conseiller des personnes physiques ou morales en droit civil et en droit des affaires
- Maîtriser la création, le fonctionnement et les conséquences des contrats
- Approfondir des questions concernant l'activité notariale
- Maîtriser les règles qui régissent les difficultés patrimoniales et la transmission de patrimoine
- Analyser des dossiers, rédiger des actes, conseiller les clients

1^{ère} année

Spécialisation en droit civil tout en proposant les bases indispensables à tout futur juriste en droit des affaires. Cette 1^{ère} année en alternance permet à tous les étudiants d'intégrer une étude notariale afin d'acquérir immédiatement une pratique du métier de notaire.

2^{ème} année

Perfectionnement de la spécialité avec un fort développement des savoirs faire et des savoirs être. La 2^{ème} année privilégie la méthode de travail avec des enseignements axés sur la pratique et des enseignements assurés par des professionnels.

Public

Pour être admis en **Parcours Droit notarial des affaires**, les candidats doivent répondre aux attendus suivants :

- Être titulaire d'une Licence ou équivalence en Droit.
- Justifier d'un haut niveau de culture juridique, d'une maîtrise des matières fondamentales et de la méthodologie propre aux études juridiques.
- Disposer de bonnes compétences rédactionnelles, d'argumentation juridique et d'expression orale.
- Maîtriser la méthodologie des exercices juridiques et les outils de la recherche juridique.
- Faire preuve d'une bonne capacité de raisonnement et de réactivité par rapport à l'actualité.
- Une compétence certifiée en anglais à partir du niveau B2 est prise en compte.
- Capacité de travail en autonomie et en équipe.
- Motivation et cohérence du projet professionnel.

Admission

Pour intégrer le **Master 1**, les candidats doivent déposer leur candidature sur la plateforme monmaster.gouv.fr.

Contacts

Directeur de formation

Mathieu COMBET / Maître de conférences en Droit privé

Gestionnaire Scolarité

Sarah Choual

04 77 42 13 58

sarah.choual@univ-st-etienne.fr

Responsable Alternance et Relations entreprises

Nadine Camoes

06 84 36 12 58

nadine.camoes@univ-st-etienne.fr

